



COMITÉ DU
DAUPHINÉ
SAVOIE

Maison du Bridge Dauphiné-Savoie

26 Rue Colonel Dumont

38000 Grenoble

tél : 04 76 46 34 61

adresse courriel : comite.ffbds@wanadoo.fr

site internet : <http://dsbridge.fr>



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire

Le 21 septembre 2024 à 10h

Présents : Aix Les Bains (Cochet François) Albertville (Rakoczy Odette) BCGA (Weill Marc) Bièvre (Poulaillon Dominique) Biviers (Joire Pierre) Bourd d'Oisans (Lavigne Josette) Bourgoin Jallieu (Schutz Raymond) Chambéry (Château Josiane) Chartreuse (Fouché Pierre) Cluses (Copp Jane) Evian (Aubert Raymonde) Grenoble (Brachet Jacques) Guilhaud Granges (Frut Gilbert) Meylan (Alemay Edith) Montbonnot (Tosi Alain) Montelimar (Pariente Patrick) Pierrelatte (Muller Daniel) Romans (Krol Régine) Seyssins (Genevey Janine) St Egreve (Stahl André) Thonon (Pouyau Gilbert) Valence (Raynaud Alain) Voiron (Gaillac Dominique)

Représentés : 4 Montagnes (Amaoua Patrice) AIWC (Geneve) (Weil Marc) Aubenas (Maignan Guy) BCAV (De Cathelineau Bertrand) BCLA (Babaz Charlotte) Belley (Denajar Claudine) Chambes (Babaz Charlotte) Die (Raynaud Alain) Dieulefit (Augier Claude) Divonne (Babaz Charlotte) Le Touvet (Micoud Eric) Les Carroz (Degiuli Michel) Monteleger (Cuier Maité) Salève (Weil Marc) Sergey (Babaz Charlotte) St J Maurienne (Rakoczy Odette) St Marcellin (Degiuli Michel) Tournon (Grimaldier Michel)

Ordre du jour :

- Rapport moral de l'exercice 2023-2024
- CRED
- Bilan compétitions
- Développement & Communication
- Bridge scolaire
- Rapport financier de l'exercice 2023-2024
- Budget prévisionnel 2024-2025
- Rapport de la commission des finances
- Médailles
- Palmarès
- Questions diverses

Une minute de silence est effectuée pour tous les bridgeurs décédés cette année dont Armand Ange, ancien président du comité et Pierre Dupraz, grand bridgeur d'Annecy.

Rapport moral de l'exercice 2023-2024

La lecture du rapport moral est effectuée par le président. (Annexe1)

Approbation du rapport moral : contre 0 ; abstention 0 ; le rapport est adopté à l'unanimité.

CRED

Patrice Clément-Cuzin rappelle que la CRED est un organisme disciplinaire qui comporte 2 membres par district.

Elle a été saisie pour 2 dossiers cette année.

L'un concerne un ancien joueur du comité qui organise des stages de bridge et oublie de rembourser les participants lorsqu'il annule le stage. La FFB est concernée.

L'autre concerne un différend entre 2 joueurs lors du dernier OPEN/4 Expert.

Suite à un problème mineur à la table et après l'intervention de l'arbitre l'affaire a pris une ampleur tout à fait excessive. Il s'en est suivi tout un feuilleton incluant le président du comité, la CRED et la justice puisqu'une plainte a été déposée devant le tribunal de Grenoble.

Le joueur plaignant a été débouté mais l'affaire continue.

L'assemblée générale, après avoir écouté le rapport du président de la CRED, Patrice CLEMENT-CUZIN, décide à l'unanimité de maintenir la procédure et adopte la motion suivante :

L'assemblée Générale du comité Dauphiné Savoie de Bridge réunie le 21 septembre 2024 :

- Ayant pris connaissance des procédures disciplinaires engagées par un membre du comité à l'encontre de son président Mr Michel Degiuli et de la décision de mise hors de cause prise par la CFED de notre président
- Ayant pris connaissance de la procédure pénale en diffamation engagée par le même membre du comité à l'encontre de Mr Michel Degiuli et de la décision de relaxe pure et simple prise par le tribunal judiciaire de Grenoble le 10 juin 2024
- Ayant pris connaissance de la décision unanime des membres du bureau du comité DS de Bridge de saisir la CRED à l'encontre de l'auteur de ces procédures aussi déplacées qu'injustes et qui ont entraîné un émoi indiscutable et un mouvement de solidarité avec le président

Vote le vœu suivant :

1° l'AG regrette profondément que malgré la volonté d'apaisement du comité et de son président, le plaignant ait poursuivi ses procédures infondées et injustes

2° l'AG confirme en tout point la décision unanime du bureau du comité de poursuivre l'auteur de ces procédures devant la CRED

3° Constate qu'à ce jour le joueur ne s'est pas expliqué sur son comportement à l'égard du président du comité, n'a fourni aucune justification de ces procédures ni manifesté aucun regret et n'a formulé aucune excuse

4° Invite ce joueur à prendre conscience rapidement de ses erreurs et à présenter ses excuses au président du comité ainsi qu'à la CRED

5° Invite ce joueur à renoncer à la procédure disciplinaire pendante devant la CNED qui a sursis à statuer dans l'attente de la décision pénale.

Adopté à l'unanimité.

Bilan Compétition

Voir le livret distribué pour la saison 2023-2024.

La participation aux compétitions augmente mais, reste inférieure aux chiffres de l'avant Covid.

Mise en place de l'indice de compétition pour un retour au classement pyramidal.

Pour la saison 2024-2025, les IC ont été relevés pour les compétitions Challenge.

Inscription aux compétitions sur le compte FFB.

A Grenoble, les droits de table devront être payés par chèque, en salle ouverte. Un seul chèque par équipe.

Pour les Interclubs, les sympathisants doivent être déclarés sur la base FFB.

Coupe de France : pour les quarts de finale de comité, il faudra faire le tirage au sort AVANT et revoir l'organisation.

Peu de joueurs pour l'ESPERANCE, mais il faut garder cette compétition

Districts :

Tour rapide d'information sur les activités des districts : Valence-Isère-Annecy

Développement & Communication :

Jean Louis Crochon nous parle rapidement du travail de cette année et nous annonce une évolution de l'agenda pour l'année prochaine.

Bridge Scolaire

Daniel Hervé rappelle le souvenir du sourire de Magali qui fut une jeune et pétulante DJ et nous a quittée brutalement au printemps

Effectifs : + 40% 900 jeunes ont pratiqué le bridge cette année, de nombreux établissements scolaires sont concernés.

De bons résultats aux compétitions régionales et nationales.

43 initiateurs formés, mais ce n'est pas suffisant ! Le bridge scolaire recrute !

Bienvenue aux bonnes volontés !

Réorganisation :

Un délégué Jeunesse par district

Régine Bazin secrétaire Jeunesse

Trois médailles pour les initiateurs

Rapport financier de l'exercice 2023-2024 et budget prévisionnel 2024-2025

Claudine Denajar présente le bilan financier (annexe2).

Les documents financiers sont inclus dans le dossier distribué aux membres de l'AG

Le résultat est en déficit de 23 350 € cette année à cause du poste « salaires et charges ». Des compléments de salaire ont été versés à Régine suite à son départ.

Les frais d'avocat, suite à la procédure, ne sont pas comptabilisés mais les frais d'huissiers ont été intégrés à ce budget.

Noter aussi qu'il faut considérer le bridge virtuel comme un partenaire et non comme un concurrent.

Le projet de budget prévisionnel du comité DS proposé pour 2024-2025 se base sur les chiffres du « réel » de cette année, sauf pour la partie « salaires ».

Il est adopté à l'unanimité.

Rapport de la commission des finances

C. AUGIER présente le rapport de la commission des finances Claude Augier, Christine KOECK et Patrick ARVIER) qui a procédé à un examen approfondi des finances du comité. (Annexe 3)

La commission donne un quitus sans réserve à la trésorière du comité dans l'exécution de son mandat.

Approbation du rapport financier : contre 0 ; abstention 0 ; le rapport est adopté à l'unanimité

Palmarès

Remises de stylos et de cadeaux aux différents champions du comité Dauphine Savoie (voir le document remis)

Médailles

Club d'Aix Les Bains : François Cochet, président

Médaille de bronze : Jean Jouis Crochon, Délégué Développement et Communication

APR :

Jacques Brachet, suite à sa démission, sera remplacé par Pierre Rotteleur.

L'assemblée générale se termine à 12h15 suivie d'un buffet au Mercure.

Le comité



Maison du Bridge Dauphiné-Savoie
26 Rue Colonel Dumont
38000 Grenoble
tél : 04 76 46 34 61
adresse courriel : comite.ffbds@wanadoo.fr
site internet : <http://dsbridge.fr>



RAPPORT MORAL SAISON 2023-2024

Grenoble, le 21 septembre 2024

Chers amis,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve aujourd'hui.

Mes premières pensées iront vers notre ancien président du comité Armand Ange et Pierre Dupraz un grand bridgeur d'Annecy et tous ceux qui nous ont quittés dans notre comité et pour lesquels je vous demande une minute de silence.

Voici les informations importantes :

Les efforts de tous les clubs et les compétitions de Challenges nous ont permis d'augmenter le nombre de participants de 5,63% par paires et de 9,48 % par quatre. Les 888 scolaires formés sont une réussite mais il n'y en a eu seulement 156 qui ont été licenciés. Nous sommes quand même toujours au 6^{ème} rang des comités de la FFB. Les tournois de régularité ont baissé de -9,69% à la différence de la FFB +0,59. Tous les détails sont dans le bilan, réalisé de main de maître par Lisa, qui vous a été distribué à votre arrivée.

La FFB a augmenté sa quote-part de 3€. La licence sera donc de 36€. Pour le district de l'Isère uniquement, alors que tout fonctionne parfaitement pour les 2 Savoies et la Drome Ardèche depuis 2 ans au moins, les inscriptions aux compétitions se feront uniquement avec leur compte FFB avec une exception pour les interclubs. Une notice sera à votre disposition au secrétariat.

En conclusion, nous pouvons dire que cet exercice est positif.

Quelques informations complémentaires

Régine Bazin a pris sa retraite et nous la remercions pour le travail effectué.

Lisa Lopes a repris le poste du secrétariat à temps plein.

La FFB vient de créer un délégué numérique par Comité, merci de me contacter si vous êtes intéressés.

Nous avons analysé la trop faible utilisation de notre site internet par les bridgeurs de compétition, mais aussi une grande majorité des autres licenciés ne le consulte pas.

La remarque principale est sa difficulté d'utilisation et de recherche. Nous avons donc mis en chantier un nouveau site internet.

Afin de faciliter les relations entre les clubs, les districts et le comité merci de mettre sur le site de vos clubs un lien avec celui du comité et de nous envoyer des photos sur vos activités festives ainsi que toutes vos communications avec la presse locale. Contacter Lisa qui vous aidera.

La CRED a été sollicitée plusieurs fois dans cet exercice. Je remercie chaleureusement son Président pour toutes les actions entreprises ainsi que le soutien de tout le bureau. Patrice Clément-Cuzin vous en parlera en détail. Pour rappel les clubs devraient avoir une commission des litiges opérationnelle.

Le tableau d'honneur des compétitions de ligue est stable 10 paires et 8 équipes sont championnes de ligue, 1 paire championne de France (Dames 2 Performances) et 1 équipe vice-championne de France interclub D5 AIWC.

Cette année notre résultat comptable est négatif de -7 787€ provenant en parti du petit nombre de participants dans les challenges et lié au nombre important de sites. C'est une particularité de notre comité avec ses 5 départements. Les tournois de régularités virtuels sont en baisses dans toute la fédération. Claudine Denajar vous en parlera en détail.

En conclusion le bridge doit rester un jeu convivial et instructif pour tous. Je remercie tous les présidents qui œuvrent sans relâche pour proposer dans leurs clubs des tournois et formations dans une bonne ambiance. Le comité est aussi heureux des grands festivals existants en été comme ceux du FIBA d'Annecy, d'Aix les bains. Il fera tout son possible pour qu'ils perdurent.

Michel Degiuli

Président du Comité



BILAN AU 30 JUIN 2024

ACTIF		PASSIF	
Titres SCI	273 100	Fonds de réserve	442 872
Comptes livret	143 920	Résultat 2023/2024	-7 787
Comptes chèques	11 195		
Caisse	577		
		Provisions	9 924
Débiteurs	19 280	Créditeurs	3 063
	448 072		448 072

COMPTE DE GESTION 2023/2024

CHARGES		PRODUITS	
		Licences	33 519
Cotisation clubs		Compétitions /2	9 381
		compétitions /4	4 105
		Compét. années antérieures	1 646
		Finales de ligue	2 936
		Tournois Régularité	34 876
		Régularité virtuel	14 725
	0		101 188
Eau, électricité	1 948		
Fournitures de bureau	1 335		
Matériel	3 770		
Loyers	19 800		
Districts	7 492		
Prestations BCG	8 301		
Assurances	672		
Entretien	914		
Menage	6 921		
Agenda	-98		
Frais de réunion	8 282		
Formation et stages	-700		
Développement communication	-2 091		
Affranchissements	69		
Téléphone - Internet	1 126		
Scolaires	3 041		
Salaires et charges	62 214		
Divers	1 182	Produits divers	
Frais financiers	360	Produits financiers	15 563
Total	124 538		116 751
		Résultat	-7 787



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

La Commission des Finances, en présence de Michel DEGIULI, Président du Comité Dauphiné Savoie, de Claudine DENAJAR, Trésorière, Claude AUGIER, Christine KOECK et Patrick ARVIER s'est réunie le 18 juillet 2024 à Grenoble.

Le bilan financier, le compte de résultats de l'année 2023-2024 et la balance des postes ont été soumis à un examen approfondi :

reprise des soldes de l'exercice antérieur, charges et produits de l'année de référence, et comparatif triennal des comptes. La Commission s'est également attachée aux autres domaines concernés par l'approbation des comptes, tels que, la tenue générale de la comptabilité ; dans le concept numérique dorénavant en vigueur, des mouvements de fonds avec la FFB, ont été observés.

La Commission relève l'accroissement de 10 % d'adhérents sur cet exercice. A noter, la rubrique « salaires et charges » en augmentation sensible, sur cet exercice comptable, pour des raisons ponctuelles de mouvement de personnel du Comité.

Après des échanges, très constructifs, et la présentation des comptes annuels à la date du 30 juin 2024, la Commission donne quitus entier à la Trésorière du Comité dans l'exécution de son mandat pour le dit exercice. Un quitus sans réserve est donc donné à la Trésorière du Comité.

Vu : les Membres de la Commission

Claude AUGIER

Christine KOECK

Patrick ARVIER